

STATEMENT DISCOURS



DISCOURS DU
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX
AFFAIRES EXTÉRIEURES,
M. DON JAMIESON,
DEVANT L'INSTITUT CANADIEN
DES AFFAIRES INTERNATIONALES
À TORONTO, LE 3 DÉCEMBRE 1976

"LES RESPONSABILITÉS
INTERNATIONALES DU CANADA"

(TRADUCTION DU DISCOURS TEL
QUE RENDU)

Excellences, membres de l'Institut et distingués invités,

Vraiment, je ne demande si l'adjectif "distingué" ne conviendrait pas tout aussi bien aux "membres de l'Institut" lorsque je vois assis à la table d'honneur ce soir des personnalités du monde diplomatique aussi éminentes que M. Ignatieff et M. Holmes, pour ne nommer qu'eux. Et que dire de tous les autres membres de cet auditoire qui peuvent s'enorgueillir d'une vaste expérience dans le domaine international et qui, en outre, ont fort bien servi le Canada au fil des ans. Je suis profondément honoré d'être parmi vous qui non seulement avez à votre actif de nombreuses réalisations, mais qui témoignez également de l'importance et, à mon avis, du rôle extrêmement valable que peut jouer l'Institut.

Que votre organisation réussisse à rassembler un si grand nombre de personnes qui portent un intérêt poussé aux affaires internationales et qui possèdent à cet égard une grande expérience pratique, notamment à titre d'ambassadeur, constitue certainement un atout précieux. D'ailleurs, laissez-moi vous dire que le ministère des Affaires extérieures tient en très haute estime votre travail. A tel point que lorsque j'ai dû faire un choix difficile, entre deux invitations arrivées en même temps, l'une pour l'Empire Club et l'autre pour l'Institut canadien des affaires internationales, je me suis dit: voilà la première occasion qui m'est donnée de faire preuve de diplomatie et je ne peux satisfaire tout le monde; il est sans doute préférable de m'adresser à l'Institut plutôt qu'à l'Empire Club. Ceux qui sont membres des deux organisations comprendront j'espère ce qui m'a fait "pencher" dans cette direction, comme on dit dans le jargon diplomatique. D'abord, il est toujours intéressant de s'adresser à un auditoire sur la bienveillance duquel on peut compter, mais en toute sincérité, je dois ajouter qu'il m'aurait été extrêmement difficile, voire impossible, de

refuser une invitation lancée par un Canadien aussi distingué et exceptionnel que Son Excellence M. Roland Michener.

Outre le fait que je suis quelque peu intimidé devant la somme de connaissances et les nombreuses années d'expérience que vous réunissez comparativement aux quelques mois de ma propre expérience à titre de Ministre ou Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures je suis confronté à un problème ce soir. En effet, il est toujours difficile en des occasions comme celles-ci de choisir parmi les innombrables sujets dont je pourrais vous entretenir les plus pertinents et les plus actuels.

Par exemple, je pourrais fort bien consacrer tout le temps dont nous disposons à vous parler de mon récent voyage en Union soviétique, de ma réaction générale et de mon analyse, toute provisoire qu'elle soit, des perspectives de détente dans les mois et les années à venir avec l'avènement d'une nouvelle administration aux Etats-Unis. Pour nous tous qui oeuvrons dans le domaine international, quelle expérience fascinante ce sera de voir comment la situation évoluera à la suite de l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle équipe et des débuts sur la scène internationale du nouveau secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Vance.

Je pourrais également discourir presque interminablement sur les relations du Canada avec la Communauté économique européenne et des tendances qui s'y dessinent depuis la signature du lien contractuel. Ce soir, je m'envole encore une fois pour Bruxelles afin de prendre part la semaine prochaine aux réunions de l'OTAN, mais aussi pour assister à l'ouverture de la première session de

travail du groupe Canada/CEE. Certes, nous-misons beaucoup sur cette nouvelle relation, mais nos espoirs sont tempérés par la réalité et, en toute franchise, je crois qu'il lui faudra probablement un certain temps avant de s'épanouir pleinement et que soient exaucés les voeux des deux parties devant la situation unique créée par le lien contractuel.

La Communauté européenne est aux prises avec de nombreux problèmes qui lui sont propres, et il ne faut pas s'attendre à ce que tout soit réglé dès la première session de travail, notamment au chapitre de l'intensification de ses échanges commerciaux avec le Canada et de l'établissement de nos relations économiques et financières. Ce que tous ceux d'entre nous qui s'intéressent aux affaires internationales doivent saluer comme une véritable réalisation, c'est que la Communauté européenne constitue maintenant un organisme fermement établi, doté d'une grande vitalité, qui, en dépit des embûches que lui réserve peut-être l'avenir, est là pour durer. Du fait que le Canada peut maintenant se faire entendre dans cette assemblée, rencontrer les grands responsables des politiques européennes et leur faire part de ses inquiétudes et de ses intérêts par le biais d'un mécanisme officiel, on peut s'attendre, en premier lieu, à une meilleure compréhension mutuelle et, en second lieu - et c'est probablement le plus important -, à une augmentation de nos échanges commerciaux et à une alliance politique plus étroite, essentielle à mon avis dans le continent et le monde de plus en plus restreints dans lesquels nous vivons. Mais je le répète, là n'est pas mon propos ce soir.

Je voudrais débiter par quelques généralités sur la politique étrangère du Canada. Les hommes que j'ai mentionnés tout à l'heure, de même que bien d'autres, ont oeuvré pendant très longtemps (plus longtemps même que les quarante-six ou quarante-sept ans d'existence de cette organisation) pour modifier la position du Canada, pour en faire de plus en plus un miroir des aspirations, des désirs et de l'attitude générale du peuple de ce pays. J'estime d'ailleurs, et je crois que vous serez tous d'accord avec moi, qu'il n'y a pas eu plus grand architecte de la politique étrangère canadienne que M. Pearson, avec qui M. Ignatieff a travaillé dans les débuts de l'ONU. Aujourd'hui, nous possédons une politique étrangère dont j'ai dit à plusieurs occasions qu'elle était fondamentalement le prolongement de notre politique intérieure face au monde. En d'autres termes, ma responsabilité et celle de plusieurs milliers de mes collaborateurs revient à s'inspirer des objectifs à long et à moyen terme du Canada et, par le biais d'initiatives et de mesures de politique étrangère, de favoriser au maximum leur réalisation.

Voilà une définition fort simple et directe. Pourtant, elle exige que l'on s'y arrête plus longuement. D'abord, et c'est évident pour tous, parce que l'unanimité est loin d'être faite sur les objectifs à court et à long terme du Canada et qu'il est peut-être plus urgent qu'il ne l'a jamais été d'en discuter sérieusement. Deuxièmement, ces objectifs et aspirations s'inscrivent pour beaucoup dans une perspective à court terme essentiellement, et peut-être fatalement, subjective. Par conséquent, même si l'on parle de se servir des orientations et des initiatives de la politique étrangère pour appuyer nos objectifs nationaux, il importe de bien comprendre qu'il faudra inévitablement, à certains moments, se fonder sur des considérations à beaucoup plus long terme

que celles envisagées sur la scène intérieure.

De même, il est certain que quelle que soit notre politique étrangère et notre orientation dans les affaires internationales, il se trouvera toujours au sein du Canada des groupes d'intérêts qui ne seront pas tout à fait d'accord avec certains aspects de celles-ci, pour des raisons économiques, ethniques, régionales ou autres. Le responsable, à moment donné, des activités étrangères du Canada doit toujours avoir présent à l'esprit le vieil adage: "On ne peut satisfaire tout le monde tout le temps".

Ce que je veux dire, en fait, c'est que notre politique et nos objectifs intérieurs auront tendance à fluctuer, du moins superficiellement, alors que notre politique étrangère devra être plus stable et axée vers le long terme, sans être constamment soumise aux actions de divers groupes de pression, tout bien intentionnés et méritants qu'ils soient.

Après ce petit aperçu de ma conception de la gestion des affaires étrangères de ce pays, permettez-moi maintenant d'aborder un sujet qui je crois vous intéressera au plus haut point, soit la position qu'adoptera le Canada en sa qualité de membre du Conseil de sécurité des Nations Unies à compter du 1^{er} janvier prochain.

Soit dit en passant, il est intéressant de noter que le Canada en est à sa quatrième session au Conseil de sécurité. En effet, nous y avons été élus au cours de la première décennie de cette Organisation - et si je ne m'abuse, c'était alors une première affectation pour M. Ignatieff - et depuis, nous y avons siégé à chaque décennie. Pendant ce temps, le Conseil a connu des hauts et des bas.

Il y eut une période de doute profond et de réserves où l'on s'est demandé si le Conseil et partant, l'ensemble du système onusien, ne devrait pas faire l'objet d'une sérieuse révision au niveau des structures et des mécanismes en raison de son manque d'efficacité. Certains d'entre vous se souviendront qu'à la fin des années 50, le Conseil de sécurité ne s'est réuni que cinq fois en un an en raison de toute une série d'événements survenus au cours de cette période de guerre froide et de tension entre les blocs de l'Est et de l'Ouest. Depuis ce temps, on peut dire avec satisfaction que le Conseil s'est modifié lentement, mais en profondeur, et à mon avis, il est devenu un outil plus efficace. Bien sûr, il n'est pas encore parfait, loin s'en faut, mais à titre de comparaison, mentionnons qu'au cours de la première moitié de 1976, le Conseil s'est réuni quelque soixante-neuf fois, sans compter un certain nombre de sessions officieuses. On peut donc affirmer sans crainte de se tromper que le Conseil de sécurité est à l'heure actuelle un organisme quasi permanent siégeant à peu près tout le temps. C'est donc lui qui doit être saisi des nombreux problèmes générateurs de tension dans le monde. Pour toutes ces raisons, nous, du Gouvernement du Canada, avons réfléchi fort sérieusement cette année quand il est devenu clair que nous serions réélus pour une quatrième fois au Conseil. Nous nous sommes demandés, en effet, si ce rôle convenait au Canada et, pour tout dire, si nous étions prêts à prendre les difficiles décisions qui s'imposeront au cours des deux prochaines années. Le Canada a toujours relevé les défis qui lui ont été posés et, tout en étant conscient des problèmes que cela entraînera, il n'a jamais songé sérieusement à ne pas accepter celui-ci. D'ici un mois donc, le Canada sera de nouveau au Conseil de sécurité.

Quelles sont les questions dont nous sommes susceptibles d'être saisis dans un proche avenir? Certaines sont assez faciles à prévoir.

Nul doute que l'épineux problème de l'Afrique australe aboutira aux Nations Unies sous une forme ou sous une autre, en 1977. Pas plus que les autres pays, nous ne savons quelle sera l'issue des négociations qui se déroulent actuellement à Genève sur l'avenir de la Rhodésie ou du Zimbabwe, comme on l'appelle de plus en plus fréquemment.

Globalement, nous avons toujours rejeté et dénoncé les politiques d'apartheid de l'Afrique du Sud et ce, sans équivoque aucune. En fait, le Canada compte parmi les pays qui ont préconisé, et finalement obtenu, la levée d'un embargo volontaire sur toute vente d'armes ou d'équipement de caractère militaire à destination de l'Afrique du Sud, et nous nous y sommes scrupuleusement tenus depuis de nombreuses années. A ce propos, il est toujours loisible de discuter au sein de groupes responsables comme celui-ci de la politique du Canada au chapitre des transactions commerciales de caractère neutre avec les pays dont l'idéologie diffère de la nôtre. Jusqu'à maintenant, nous avons adopté la position suivante: les entreprises privées, et elles seules, pourront, si tel est leur désir, faire le commerce de biens "neutres" avec l'Afrique du Sud et il n'appartient nullement au gouvernement d'entraver leurs activités. La même chose vaut, bien sûr, pour bon nombre d'autres pays auxquels nous nous opposons fortement sur des questions idéologiques. Nous en sommes venus à la conclusion qu'au chapitre de l'activité commerciale globale, il nous serait pratiquement impossible d'établir des lignes directrices ou des contraintes régissant les transactions de sociétés privées canadiennes avec ces pays. Le cas de l'Afrique du Sud en est d'ailleurs le meilleur exemple.

Cela m'amène à parler d'un problème fort urgent qui se pose à nous, celui des rencontres sportives entre des équipes du Canada et des équipes ségrégationnistes d'Afrique du Sud, sur l'un ou l'autre des deux territoires en cause. Cette fois encore, nous avons décidé de ne pas empêcher les citoyens de notre pays de faire comme bon leur semble, à titre individuel, mais le Gouvernement du Canada décourage ce genre d'échanges et a décidé de lui soustraire toute forme d'aide financière aussi longtemps que seront maintenues les politiques d'apartheid. Avec d'autres pays du Commonwealth, nous nous retrouvons donc dans une position assez délicate en ce moment eu égard à la tenue des Jeux du Commonwealth à Edmonton, en 1978.

Nous avons déjà fait nombre de tentatives, avec un certain succès, pour tenter, à tout le moins, de résoudre cette question à l'amiable et pour s'assurer, je le répète, d'une participation optimale des pays du Commonwealth de population blanche et noire aux Jeux. D'ailleurs, ce sujet est à l'ordre du jour des discussions que j'aurai au cours de mon prochain voyage.

En général, l'Afrique australe, par opposition à l'Afrique du Sud, vole véritablement la vedette ces jours-ci à cause de la situation rhodésienne. Même si aucun d'entre nous ne peut prévoir ce qui ressortira des négociations de Genève, comme je l'ai dit tout à l'heure, je suis tout de même certain d'une chose: la Rhodésie sera administrée par le gouvernement de la majorité et plus tôt qu'on ne le croit. La question que se pose tous ceux qui sont directement engagés dans les pourparlers ou qui jouent à l'heure actuelle un rôle périphérique - comme c'est le cas du Canada - est la suivante: la transition

vers le gouvernement de la majorité, que nous appuyons, va-t-elle survenir dans la paix et l'ordre ou sera-t-elle accompagnée par les flambées de violence qui ont trop souvent marqué depuis la Seconde Guerre mondiale l'accession à l'indépendance de certains pays ou la naissance de mouvements de libération, non seulement en Afrique mais ailleurs dans le monde.

Pour ma part, je crois que les leaders noirs de Rhodésie se doivent de comprendre qu'ils ont actuellement l'occasion de se gagner l'appui de la grande majorité des pays développés, y compris du Canada et des Etats-Unis, en tendant vers une transition rationnelle et en unissant leurs efforts pour que cette étape puisse être franchie avec un minimum de désordre et sans effusion de sang. Nous souhaitons donc que le changement se fasse le plus "en douceur" possible, même si cet espoir peut paraître irréaliste. Par les voies diplomatiques et autres, j'ai donc conseillé aux dirigeants du mouvement noir de ne pas négliger cette chance importante et de faire la preuve qu'ils ont la maturité et la compétence voulues pour présider à cette évolution souhaitable que, de concert avec de nombreux autres pays, nous appuyons amicalement au sein des Nations Unies.

Je suis sûr que vous avez tous lu les journaux et que certains d'entre vous sont particulièrement intéressés à savoir si l'on nous a présenté des demandes ou fait des propositions quant au rôle que le Canada pourrait jouer durant la période de transition. En réalité, à part quelques vagues suggestions ou commentaires généraux, rien de précis n'a encore été soumis à l'attention du Gouvernement du Canada. On a mentionné à quelques reprises la possibilité de créer un fonds spécial. A ce propos, j'aimerais dire qu'en bonne partie la publicité qui a

entouré ce fait a été quelque peu erronée. Il est nullement question que ce fonds, si jamais il voit le jour, serve à financer l'exode des Rhodésiens de race blanche. Il s'agirait plutôt d'un fonds de stabilisation destiné à éviter une détérioration du climat économique du pays et partant, à encourager à la fois les Blancs et les Noirs à régler leurs différends et à continuer de vivre ensemble dans l'amitié. J'apporte cette précision car cette histoire a suscité beaucoup de malentendus.

En second lieu, on a laissé entendre que le Commonwealth pourrait fort bien être un des protagonistes dans cette affaire. Vous avez sans doute remarqué que dans mes commentaires publics sur la question je me suis contenté d'affirmer qu'en principe nous n'étions pas opposés à cette option, mais qu'il faudrait qu'on nous précise quelle serait la mission de la force du Commonwealth, civile ou militaire, dans une Rhodésie en période de transition. A l'instar de n'importe lequel de mes concitoyens, je ne voudrais certainement pas que nos Forces servent de tampon entre Blancs et Noirs ou qu'elles soient encore une fois investies du rôle de gardien de la paix entre deux peuples uniquement préoccupés de se sauter mutuellement à la gorge. Néanmoins, dans l'éventualité d'un rôle utile pour le Commonwealth, le Canada se propose d'envisager la question avec réalisme, mais jusqu'à présent nous n'avons pris aucun engagement sur l'un ou l'autre de ces points.

Mais je m'aperçois que j'entre dans des détails peut-être superflus et que je devrai me limiter sur des sujets d'égale ou de plus grande importance. Je dirai donc tout simplement que la situation de la Namibie nous préoccupe au même titre que celle de l'Afrique australe. Ce régime est illégal. Ainsi en
...ll

ont conclu de nombreux organismes internationaux, et l'Afrique du Sud devra se plier à cette décision et agir en conséquence.

De même, le Canada, à l'instar en autant que je sache de tous les pays industrialisés, refuse de reconnaître le Transkei, premier d'une série de bantoustans créés par l'Afrique du Sud à titre de réponse valable et efficace à l'apartheid. Par conséquent, nous n'avons pas l'intention et je ne crois pas que cela changera de sitôt, de reconnaître le Transkei en qualité de membre à part entière des Nations Unies.

Vous conviendrez donc que parmi les questions dont sera saisi le Conseil de sécurité et que j'ai mentionnées tout à l'heure, celle de l'Afrique du Sud ne laisse pas d'être complexe et qu'il faudra beaucoup d'habileté, et, à certains égards, de courage de la part des membres du Conseil, y compris du Canada, pour y faire face.

Pour des motifs historiques et autres, nous sommes aussi fort préoccupés d'une autre région du monde, le Proche-Orient. Ce n'est un secret pour personne que la tragédie du Liban mise à part, ce secteur connaît un certain calme depuis quelques mois. Tout simplement parce que toutes les parties en cause ont compris qu'avant que ne soit connu le résultat des élections américaines on ne pouvait guère s'attendre à des initiatives de ce côté-là. C'est chose faite maintenant, et du côté du Liban, la situation s'est stabilisée. Pour combien de temps, nul ne le sait, bien sûr, mais cette accalmie est de bon augure. En conséquence, je suis d'avis que les négociations en vue d'un règlement permanent au Proche-Orient devraient débiter le plus tôt possible. En effet, bien que paisible

en ce moment, la situation est toujours volatile et pourrait exploser encore une fois et mettre sérieusement en danger la paix, non seulement dans cette région, mais dans le monde entier.

Peu m'importe que les pourparlers aient lieu à Genève ou ailleurs, mais j'entends officiellement exhorter toutes les parties à reprendre leurs entretiens le plus tôt possible et veiller à ce que le Canada fasse tout en son pouvoir pour qu'ils se déroulent dans un climat susceptible d'engendrer une solution permanente. Aucun d'entre nous n'est assez naïf pour croire que la solution sera facile à trouver. Mais d'autre part, il faudra en faire notre deuil à moins que toutes les parties en cause manifestent le désir et la bonne volonté de se rencontrer pour faire face avec réalisme aux problèmes complexes inhérents à l'instauration de la paix en permanence.

La position du Canada face à l'Etat d'Israël est claire et non équivoque. Nous souscrivons à la résolution des Nations Unies qui accorde à Israël le droit de survivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, et nous n'avons nullement l'intention de modifier notre attitude. En outre, nous croyons que tout règlement au Moyen-Orient devrait respecter et la lettre et l'esprit de cette résolution. D'autre part, il va de soi que nous sommes également déterminés, comme chaque être humain doué de raison, à voir le peuple palestinien soulagé du terrible fardeau qu'il a dû porter pendant tant d'années. Rien que pour des motifs humanitaires, voilà sûrement un élément essentiel de toute solution future au Moyen-Orient. Mais je répète encore une fois qu'à mon avis, il ne suffit pas de déplorer la complexité du problème et d'affirmer qu'au mieux nous pouvons appliquer un cataplasme ici ou là. Ces centaines de milliers de personnes ont vu leurs droits reconnus par la communauté mondiale et le respect

de ceux-ci doit intervenir pour une part essentielle dans l'équation et la solution du problème.

Dans l'intervalle, le Canada s'est distingué comme l'un des plus généreux donateurs de l'UNRWA (l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient). D'ailleurs, il y a de cela deux ou trois semaines seulement, j'ai pu faire don au Secrétaire général de cet organisme d'un montant additionnel de \$300 000 pour cette année. Mais toutes ces tentatives demeurent des expédients. A titre de membres des Nations Unies, mais surtout du Conseil de sécurité, nous, du Canada, devons prendre de très difficiles décisions face au Proche-Orient, peut-être de façon encore plus marquée que dans le cas de l'Afrique du Sud. Je sais également que plusieurs affirmeront - d'ailleurs les langues vont déjà bon train - que du fait qu'il siégera au Conseil de sécurité, le Canada modifiera sa politique à l'égard du Moyen-Orient de façon assez sensible. Laissez-moi vous dire que notre politique demeurera telle que je l'ai élaborée et, comme vous qui suivez de près l'actualité internationale le savez, nous nous sommes engagés à y adhérer pour de nombreuses années. Cependant, j'accepte le fait que sur telle ou telle question certains Canadiens seront inévitablement en désaccord avec la position adoptée par le Canada. Tout ce que je puis vous dire, c'est que tant que je serai Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, aucune décision ne sera prise, aucune déclaration faite, sans que l'on ait au préalable procédé à une analyse et à un examen approfondis pour s'assurer qu'elles sont conformes aux principes fondamentaux dont je vous ai parlé il y a quelques instants.

Je pourrais m'étendre beaucoup plus longuement sur la question du Proche-Orient, mais une fois encore le temps ne presse. Cependant, si le Canada, comme cela s'est déjà produit à deux reprises, peut user de son influence et de sa présence au Conseil de sécurité pour oeuvrer vers un règlement du conflit du Proche-Orient, alors nous en tirerons une grande satisfaction. Et je parle non seulement de tous ceux d'entre nous qui assument à cet égard une responsabilité directe, mais aussi de tous les Canadiens dont l'intérêt considérable pour cette région ne s'est jamais démenti pendant de longues années.

Au sein du Conseil, nous devons également traiter de l'adhésion aux Nations Unies de nouveaux membres. Au fil des ans, l'Organisation a connu une telle croissance qu'il reste bien peu de pays qui n'en sont pas membres. Parmi ces derniers se trouve la République démocratique du Viet-Nam. Le Canada estime que l'on devrait accorder au Viet-Nam l'autorisation de se joindre à cette grande famille des nations. En effet, depuis des années, nous avons toujours endossé le principe de l'universalité. Nous ne croyons pas que les Nations Unies devraient être un club composé uniquement de pays qui pensent la même chose. En fait, comme l'expérience l'a prouvé à quelques reprises, les exclusions ne font qu'envenimer les tensions dans certaines régions ou entre différentes idéologies du monde. C'est pourquoi, en vertu de ce même principe, nous favorisons le maintien de l'Afrique du Sud et d'Israël au sein de l'Assemblée. On peut donc s'attendre qu'au Conseil de sécurité nous continuerons à préconiser instamment l'admission des pays encore à l'extérieur des Nations Unies même si, je le répète, nous sommes loin d'être d'accord avec leur idéologie ou avec certains de leurs principes politiques fondamentaux. L'ONU ne sera efficace que si nous sommes disposés, à cette tribune, à entendre et à débattre des opinions contraires aux nôtres au lieu de passer notre temps à nous congratuler mutuellement

au sein d'un club on ne peut plus fermé.

Je suis également convaincu que 1977 verra une évolution importante dans le domaine de la détente et partant, du désarmement. Pour quantité de raisons, l'année 1976 n'a pas été particulièrement productive au niveau des entretiens Est-Ouest à cet égard. En toute justice, je crois qu'on peut attribuer ce ralentissement des pourparlers SALT et de quelques autres négociations, notamment à l'incertitude qui a plané quant au futur gouvernement des Etats-Unis. Mais en 1977, je crois qu'il incombe au Canada d'exhorter les grandes puissances - il a d'ailleurs déjà commencé à oeuvrer en ce sens - à faire un effort sérieux pour atténuer les tensions engendrées par l'actuelle course aux armements.

Vous comprendrez encore une fois que ce sujet pourrait nous occuper pendant de longues heures, mais qu'il me suffise de dire ce soir que l'an prochain sera probablement crucial dans ce domaine d'importance vitale, non seulement à cause de la possibilité d'une guerre déclenchée par mégarde, mais aussi parce qu'il est scandaleux de voir des sommes aussi considérables gaspillées dans la course aux armements quand une grande partie de l'humanité croupit dans une pauvreté incroyable.

Voilà qui m'amène au quatrième et dernier domaine où il faudra faire preuve d'énormément de sagesse et de clairvoyance au Conseil de sécurité des Nations Unies pendant les deux prochaines années: le dialogue Nord-Sud. Ce sujet est si complexe qu'il est pratiquement impossible d'en parler pertinemment à l'extérieur de petits groupes de discussion. Mais une vérité très simple s'impose. Le monde vit actuellement une situation, peut-être amenée à son point culminant par le développement des pays de l'OPEP, où la grande majorité des

peuples et des pays subsistent dans des conditions économiques et autres tout à fait déplorables.

Je me suis rendu compte l'autre jour, en consultant quelques statistiques, que pour traduire concrètement l'ampleur du problème de pauvreté de notre planète, il suffit de dire que 900 millions de familles - ou plutôt de personnes - doivent survivre pendant un an avec la moitié de ce qu'une famille canadienne comptant deux adolescents reçoit en allocations familiales. Si l'on y pense en ces termes, on peut comprendre pourquoi nous faisons face, au tiers monde, à un défi qui met en cause notre magnanimité, mais aussi, littéralement, notre survie. Jusqu'à ce que nous ayons trouvé un moyen adéquat de partager plus équitablement les ressources de la planète avec les pays sous-développés, non seulement en leur accordant des dons comme par le passé, mais en leur fournissant une aide susceptible de leur donner confiance en l'avenir, nous serons aux prises avec cette suspicion croissante qui a entraîné la pratique du vote en bloc aux Nations Unies et amené, du moins dans une certaine mesure, l'adoption de résolutions aussi exécrables que celle qui assimile le sionisme au racisme. Il faut voir dans ces facteurs un reflet au moins partiel des sentiments qui agitent le tiers monde. De même, la progression du Dialogue Nord-Sud se reflète à la CCEI à Paris, où mon collègue et prédécesseur M. Allan MacEachen est co-président. Il faut absolument que l'on enregistre des progrès à ce niveau et que les pays industrialisés démontrent clairement leur volonté d'agir, que ce soit par le biais d'accords quelconques sur les produits de base, d'une remise ou d'un allégement de la dette pour certaines des nations les plus défavorisées, ou autrement. Faute de quoi, le groupe de l'OPEP se servira sans doute de l'arme des produits de base contre les pays industrialisés.

Je frémis en pensant que cela pourrait fort bien engendrer la destruction pure et simple du monde.

Au Conseil de sécurité, le Canada devra se montrer sage et généreux et, tout en respectant le mandat que lui a donné le peuple canadien, se préoccuper du rôle de chef de file qu'il peut jouer auprès du monde industrialisé. Somme toute, nous allons vers une année qui sera très occupée et qui constituera tout un défi quand on considère les deux facteurs dont je vais vous parler brièvement.

D'abord, il nous faudra traiter avec la nouvelle administration américaine. Je ne m'inquiète pas outre mesure à ce propos car les relations canado-américaines sont établies depuis fort longtemps sur une base de compréhension mutuelle assez solide pour qu'un changement d'administration ne puisse les modifier en profondeur. Quoi qu'il en soit cependant, nous devons négocier avec les Etats-Unis de la façon la plus franche, directe et rapide que possible si nous ne voulons pas que nos relations se gâtent sérieusement.

Et enfin, à tous ces défis s'ajoute celui de décider de l'avenir de notre propre pays.

J'ai déjà dit au début de mon discours que nos objectifs nationaux se reflètent, en un sens, dans notre politique étrangère et que cette dernière est conçue afin de les appuyer. Si nous voulons donc que celle-ci jouisse de quelque crédibilité ou efficacité, il s'ensuit qu'il nous faut définir aussi clairement que possible nos objectifs à court et à long terme sur la scène intérieure.

Sans approfondir trop cet aspect ce soir, dans un discours d'ailleurs essentiellement axé sur les questions de politique étrangère, je voudrais tout de même dire qu'il nous incombe à tous de réfléchir sérieusement à la grande question de l'unité nationale. Il faut nous demander, en toute sincérité, si nous voulons garder ce pays uni - et je crois qu'il y aura une majorité de réponses affirmatives - et, cela fait, déterminer quels sont les meilleurs moyens d'y parvenir. J'ai confiance en notre réussite. Je suis toujours assez optimiste, mais dans ce cas, j'ai une raison spéciale de l'être. Son Excellence a mentionné tout à l'heure que ma femme et moi-même étions Terre-neuviens d'origine. Dans cette salle, tout au moins, nous sommes également les deux seules personnes qui ont voté à deux reprises au moins contre le fait de devenir Canadiens au référendum de 1948. Nous avons donc l'habitude des référendums et nous savons ce que c'est que d'avoir un pays, même petit, et de décider de se joindre à un autre plus grand. Nous avons donc fait le cheminement inverse de celui que certaines personnes préconisent au Canada à l'heure actuelle. Pour ma part, je ne suis devenu Canadien ni par ma naissance, ni même par choix, mais à la suite d'une conversion qui fût totale et absolue.

Ayant donc vécu cette expérience unique, je puis vous dire combien je suis convaincu que ce pays vaut la peine qu'on y travaille et qu'on fasse un effort très spécial pour le maintenir uni. J'espère que vous pensez comme moi sur ce point.

A Bruxelles la semaine prochaine, ou en Amérique Latine en janvier, votre Excellence, il sera réconfortant pour moi de savoir que des Canadiens dévoués s'intéressent sérieusement aux affaires internationales, des Canadiens

sur lesquels je puis compter, non pas nécessairement pour qu'ils approuvent en tout la politique étrangère du Canada, mais pour leurs conseils, leur avis et surtout leur encouragement.

Je vous remercie beaucoup.